II

INFLUENCES GRECQUES SUR LA RELIGION ÉTRUSQUE : L'INSCRIPTION DE *LARIS PULENAS*

PAR J. HEURGON
Professeur à la Sorbonne

SOMMAIRE. — *De l'intérêt de l'épigraphie étrusque pour l'histoire de la religion romaine. — Plusieurs inscriptions de Tarquinia et de sa région, principalement l'épitaphe de l'haruspice* laris pulenas (C. I. E., *5430*), *confirment le succès des mystères dionysiaques et leur adoption par la religion officielle au moment même où, selon Tite-Live, la contagion du mal se répandit d'Étrurie à Rome. La famille de* laris pulenas *prétendait descendre d'un Grec,* laris pule, *dont le nom rappelle peut-être celui d'un légendaire devin, Pollès. — En appendice, précisions sur la date du sarcophage, étude d'un emprunt grec* : melecraticces.

Le monde étrusque, qui a longtemps semblé se dérober derrière un impénétrable rideau de fer, commence enfin à être considéré, très justement, comme partie intégrante du monde italique, au milieu duquel il a contribué, de façon particulièrement active, à la création de la civilisation romaine. C'est pourquoi les résultats patiemment et définitivement acquis par plusieurs générations d'étruscologues ne peuvent plus rester confinés dans les pages des *Studi Etruschi* et de *Glotta*. Certains textes, même partiellement déchiffrés, méritent d'être incorporés à la *publica materies* de nos études. Ils sont susceptibles d'apporter à l'histoire de l'Italie primitive des données d'une importance inappréciable. Comment, par exemple, les historiens de la religion romaine pourront-ils dormir tranquilles tant que n'aura pas été complètement élucidée l'inscription de *laris pulenas*?

C'est une fameuse et considérable épitaphe de Tarquinia[1], gra-

1. *C. I. E.*, 5430, avec la bibliographie antérieure à 1936 ; reproduite dans les *Testimonia Linguae Etruscae* de M. Pallottino, 1954 (*T. L. E.*), n° 131. Depuis 1936, G. Devoto, *Problemi dell'iscrizione di Pulena, St. Etr.*, X, 1936, p. 277 sq. ; M. Pallottino, *Tarquinia, Mon. Ant.*, XXXVI, 1937, p. 520 ; G. Buonamici, *La formula onomastica nell'iscrizione tarqui-*

vée sur un sarcophage de pierre improprement dénommé sarcophage du Magistrat, et que l'on appellerait plus exactement sarcophage du Prêtre[1]. Le mort, représenté étendu sur le couvercle, déroule devant lui un *uolumen*, sur lequel sont inscrites neuf lignes dont une partie seulement offre un sens clair et non contesté, mais dont on entrevoit la signification générale, d'où il résulte que *laris pulenas*, le défunt, avait peut-être rédigé un livre d'haruspicine, qu'il avait géré à Tarquinia de nombreuses charges religieuses, qu'il avait été, entre autres, ce qu'était à Rome le *rex sacrorum*, et qu'il avait institué ou pratiqué des cultes et des rites divers. Le tout exprimé sous la forme d'un *elogium*, divisé en un certain nombre de κῶλα rythmés qui ressemblent à des vers[2]. D'ailleurs, cette inscription est approximativement datée des environs de l'année 200 av. J.-C.[3].

Un texte de neuf lignes, relatif à la carrière sacerdotale d'un Étrusque de Tarquinia, et daté comme celui-ci, ne saurait être négligé. Comment ne pas tenter d'utiliser au maximum un document de cette provenance et de cette époque, émanant d'une nation *ante alias dedita religionibus*[4] et dont on n'ignore pas l'influence qu'elle a de tout temps exercée sur la religion romaine, contemporain, par surcroît, de la seconde guerre punique, au cours et à la suite de laquelle la gravité des événements politiques et le bouleversement des consciences ont produit dans les modes de la vie religieuse des transformations si profondes? Nous sommes vers l'an 200 et, quelques années plus tard, en 186, éclatera l'affaire des Bacchanales, et c'est précisément d'Étrurie, selon Tite-Live, que le mysticisme dionysiaque et les désordres qu'il entraînait s'étaient répandus à Rome comme une contagion : *huius mali labes ex Etruria Romam ueluti contagione morbi penetrauit*[5].

C'est que l'Étrurie, comme la Grande-Grèce, avait constitué pour la propagation des mystères bachiques, dans l'essor nouveau qu'ils avaient pris aux IVe et IIIe siècles, une terre particulièrement

niese di laris pulenas, *Scritti in onore di B. Nogara*, 1937, p. 33 sq. ; E. Vetter, *Glotta*, XXVII, 1938, p. 179 ; XXVIII, 1940, p. 159, 161 et 215 ; H. Stoltenberg, *Die wichtigsten etr. Inschriften*, 1956, p. 69 sq.

1. Souvent reproduit, entre autres G. Q. Giglioli, *L'Arte etrusca*, pl. 351.
2. M. Pallottino, *Elementi di lingua etrusca*, p. 75.
3. Voir l'appendice I.
4. Liv., V, 1, 6.
5. Liv., XXXIX, 9, 1.

accueillante[1]. Des missionnaires étaient venus de Grèce et d'Orient, répandant leur doctrine de salut, leurs rites orgiastiques et l'habitude de leurs thiases[2]. Tite-Live le dit encore : *Graecus ignobilis in Etruriam primum uenit*[3]. Au commencement de tout, il y avait l'arrivée en Étrurie d'un Grec obscur, non pas un des représentants de cette culture hellénique à laquelle Rome devait les traits les plus nobles de sa civilisation, mais un *sacrificulus*, un *uates*, un prêtre du dernier ordre, un devin, qui, en instituant des rites secrets et nocturnes, avait corrompu les esprits.

Pourtant le culte de Bacchus, en Étrurie, avait laissé si peu de traces dans l'épigraphie latine et les monuments figurés de l'âge classique qu'on a parfois mis en doute le témoignage de Tite-Live. Mais c'est peut-être la rigueur de la répression consécutive au scandale de 186, et que nous connaissons bien par le sénatus-consulte de cette année-là, qui est cause de leur rareté[4]. M. Adrien Bruhl a eu le grand mérite, dans son beau livre sur *Liber Pater*, de réagir contre ce scepticisme[5] : il reproduit, parmi ses planches, deux sarcophages étrusques, de Tarquinia et de Tuscania près de Tarquinia, qui, avec d'autres documents figurés, attestent l'emprise que les formes récentes de la religion dionysiaque avaient eue, au III^e^ siècle[6], sur la conscience étrusque. Pourtant ni lui ni le P. Fes-

1. Ce qui ne veut pas dire que Dionysos n'ait pas été connu beaucoup plus tôt en Étrurie (F. Altheim, *Griech. Götter im alten Rom*, p. 101 ; A. Grenier, *Les rel. étr. et rom.*, p. 43 : « Fufluns étrusque ne semble pas différent du Dionysos thrace »). D'ailleurs, ainsi que veut bien nous le rappeler M. Charles Picard, une confrérie dionysiaque, déjà sous le nom de Bacchos, existait à Cumes dès la première moitié du V^e^ siècle (cf. notre *Capoue préromaine*, p. 429 ; A. Bruhl, *Liber Pater*, p. 63). Non moins capitale est l'inscription bilingue (grec et lydien) de l'Artémision de Sardes (deuxième moitié du IV^e^ siècle) — dont je dois la connaissance à M. Picard — (W. H. Buckler, *Sardis*, VI, 1924, p. 38, n° 30 : *Nannas Bakivalis Artimul* = Νάννας Διονυσικλέος Ἀρτέμιδι) : elle met hors de question l'équivalence *Dionysos-Bakos*. Mais il ne s'agira, dans tout ce qui suit, que d'une nouvelle vague d'influences — si difficile et artificiel qu'il soit de morceler un mouvement continu et dont l'intensité seulement varie selon les époques —, consécutive à ce réveil du mysticisme dionysiaque, à partir de la fin du V^e^ siècle, dont les *Bacchantes* d'Euripide sont l'expression littéraire et dont M. Picard a commenté le symbole plastique dans ses belles pages sur la Ménade de Scopas. Sur « le mouvement dionysiaque dans le monde grec du IV^e^ au II^e^ siècle av. J.-C. », A. Bruhl, *Ibid.*, p. 49 sq.

2. Sur le prosélytisme dionysiaque, H. Jeanmaire, *Dionysos*, p. 67, 193, 355, 455.

3. Liv., XXXIX, 8, 3.

4. St. Weinstock, *Glotta*, XXXIII, 1954, p. 309.

5. A. Bruhl, *Ibid.*, p. 70 sq.

6. Id., *Ibid.*, pl. II et IV ; le sarcophage de la Bacchante (pl. II), au British Museum, est daté de 250 par R. Herbig, *Die jüngeretr. Steinsarkophage*, n° 64, p. 37, pl. 22 *c* ; l'autre, en terre cuite, est beaucoup plus récent : G. Q. Giglioli, *L'Arte etrusca*, p. 72, pl. 391, 2, le date du II^e^-I^er^ siècle, et M. Pallottino, dans le Catalogue de la *Mostra dell'Arte è della Civiltà etrusca*, Milan, 1955, n° 335, p. 96, du I^er^ siècle.

tugière, dans son magistral article : *Ce que Tite-Live nous apprend sur les mystères de Dionysos*[1], n'ont pensé à chercher dans l'épigraphie étrusque une confirmation qu'elle tient à leur disposition[2].

* * *

Les lignes 4 et 5 de l'inscription de *laris pulenas* contiennent deux propositions parallèles, introduites par deux mots qui sont peut-être des adjectifs-participes en assonance :

... ruθcva caθas hermeri slicaχes aprinθvale
luθcva caθas paχanac alumnaθe hermu...

Sans entrer ici dans l'interprétation détaillée, et hypothétique, de ce passage, nous n'en retiendrons qu'un mot dont la forme et le sens sont hors de discussion : *paχanac*, c'est-à-dire *paχana* suivi de la particule copulative *-c*, analogue au *-que* latin. *Paχana* est l'équivalent étrusque de lat. *Bacchius*. On sait que l'alphabet étrusque n'avait pas de signe spécial pour exprimer les sonores : Hécube, Ἑκάβη, s'écrit sur les miroirs étrusques *ecapa*[3]. D'autre part, on formait avec la désinence *-na* des adjectifs que l'on connaît surtout dans les gentilices *Caecina*, *Maecenas*, ici *pulenas*.

Avant d'examiner ce groupe *caθas paχanac*, signalons que le culte de Bacchus en Étrurie est attesté épigraphiquement, au IIIe siècle, dans une dédicace latine de Véies[4] : dédicace latine, car la Véies étrusque avait été détruite au début du IVe siècle et annexée au monde romain ; mais le latin qu'on y parlait se ressentait d'habitudes phonétiques étrusques persistantes : le nom du dieu, au datif, y apparaît sous la forme *Paco*, avec la non-aspiration *c* au lieu de *ch*, comme dans le sénatus-consulte des Bacchanales où on lit *Bacas uir*, *Bacanal*[5], et la présence de la sourde *p* au lieu de la sonore *b*.

Mais, à Tarquinia même, et à Tuscania, qui est sa voisine, on connaît, de la même époque, deux autres épitaphes mentionnant

1. *Mél. d'Arch. et d'Hist.*, LXVI, 1954, p. 79 sq.
2. Mais M. Weinstock s'en est heureusement avisé dans l'article précité de *Glotta*, p. 309, n. 6.
3. E. Fiesel, *Namen des griech. Mythos im Etrukischen*, p. 11.
4. St. Weinstock, *Weihinschriften aus Veii*, *Gl.*, XXXIII, 1954, p. 306 sq.
5. *C. I. L.*, I², 581 ; X, 104 ; A. Ernout, *Textes lat. arch.*, n° 126, p. 61.

l'une un *marunuχ paχanati*[1], l'autre un *maru paχaθuras caθsc*[2]; *marunuχ* se rattache à *maru*, titre sacerdotal bien connu, attesté aussi, comme nom de magistrature, en Ombrie[3], et qui a fourni au Mantouan Virgile son *cognomen* : *Maro; paχanati*, qui le détermine dans le premier cas, est formé sur *paχana* avec ce que l'on considère d'habitude comme un suffixe de locatif[4] : ce qui veut dire « *maru* dans le Bacchanal », dans le sanctuaire[5], ou la confrérie de Bacchus. Dans la seconde inscription, *maru* est déterminé par une autre forme dérivée du nom de Bacchus, avec le suffixe -θ*ura* et l'-*s* du génitif. -θ*ura* sert d'ordinaire à désigner des collectivités, des groupes[6], ici, par conséquent, encore une confrérie.

La place tenue par des collèges de Bacchants à Tarquinia et à Tuscania à la fin du IIIe siècle est remarquable à un autre point de vue. Il y avait eu longtemps en Étrurie un dieu correspondant au Liber latin et au Dionysos grec : *fufluns*[7]. Or, il est frappant de constater que les inscriptions de l'Étrurie méridionale, et à cette époque relativement basse, ne font aucune mention de *fufluns; fufluns* n'a-t-il pas été remplacé par *paχa*? Une inscription vasculaire de Vulci, *fuflunsul paχies velclθi*[8], dont l'interprétation latine serait *Liberi Bacchei Volcis*, conserve le nom proprement étrusque du dieu pourvu d'un surnom adjectif qui en définit l'aspect nouveau. Ainsi, à Rome, le vieux Liber Pater, qui, à l'origine, avait déjà subi l'influence de Dionysos[9], tend à s'effacer sous le nom de Bacchus, en gardant d'ailleurs certains traits de sa personnalité ancienne[10].

Mais il y a plus : dans deux de nos trois inscriptions, le culte de

1. *C. I. E.*, 5472 ; *T. L. E.*, 137. Le sarcophage est dans R. Herbig, *Ibid.*, n° 114, p. 60, pl. 74 *e*.

2. *T. L. E.*, 190 ; dans R. Herbig, *Ibid.*, n° 30, p. 27, pl. 81 *c*.

3. E. Vetter, *Handb. d. ital., Dialekte*, n° 233 et 236 ; *C. I. L.*, I², 2112 ; XI, 5390.

4. M. Pallottino, *Elementi*, p. 39. K. Olzscha, *St. Etr.*, VIII, 1934, p. 267, et E. Vetter, *Gl.*, XXVIII, 1940, p. 215, considèrent *paχanati* comme un génitif pluriel. La traduction proposée : *magister cultorum Bacchi*, ne change rien à ce qui nous intéresse ici.

5. Un *Bacchanal* semblable a survécu dans le lieu-dit *Bacano*, qui est dans les Itinéraires (*Bacchanae*) et encore dans les *Enfances Ogier* : Charlemagne, ayant délivré Rome, rentre en France — *Al Bachanel passent, qu'è il camin sovran* (J. Bédier, *Les légendes épiques*, II, p. 220). Baccano, à 21 milles de Rome sur la *via Cassia*, au sud de Sutri, est en dehors de l'*ager Tarquiniensis*.

6. M. Pallottino, *Il plurale etrusco*, *St. Etr.*, V, 1931, p. 255 sq.

7. Sur *Fufluns*, C. O. Thulin, *R. E.*, VII, col. 210 sq. ; A. Grenier, *Les rel. étr. et rom.*, p. 43 et 52 ; A. Bruhl, *Ibid.*, p. 73 ; sur le nom, G. Devoto, *St. Etr.*, VI, 1932, p. 243 sq.

8. *T. L. E.*, 336.

9. F. Altheim, *Terra Mater*, p. 15 sq.

10. A. Bruhl, *Ibid.*, p. 44 sq.

celui-ci est associé à celui d'un autre dieu, *caθa*. Dans l'inscription de Tuscania, *caθsc* (= *caθ(a)sc*) est, suivi de la particule copulative *-c*, le même génitif qui apparaît avec *paχanac* dans l'inscription de *laris pulenas*. Le *maru paχaθuras caθsc* est le « *maru* des Bacchants et de Catha ». Dans le cas de *laris pulenas*, *paχana*, adjectif, est sur le même plan que *caθas*, génitif, par une liaison qui n'est pas illogique, l'adjectif marquant, au même titre que le génitif, l'appartenance [1] : le personnage a été, quoi que signifie précisément le contexte, « de Catha et Bachique », « de Catha et de Bacchus ». La ligne 4 mentionnait, dans les fonctions religieuses de *laris pulenas*, le service de Catha seul ; la ligne 5 en fait un ministre de Catha *et* de Bacchus.

Catha [2] était une très ancienne divinité des Étrusques, dont la figure, certes, n'est pas nette, mais dans laquelle on s'accorde à reconnaître leur grand dieu solaire. L'association entre Sol et Bacchus n'a rien, en elle-même, de choquant. Dionysos avait été, dès une haute antiquité, regardé comme une divinité solaire [3]. Elle se reproduira au Bas-Empire dans de tout autres circonstances, avec les progrès et le développement du culte de Sol Inuictus, et M. Bruhl [4] n'a pas manqué de citer, d'après une inscription de Gabies du début du IVe siècle ap. J.-C., un *sacerdos Liberi Patris et Solis Inuicti*, dont le titre — par une coïncidence dont il n'y a naturellement aucune conclusion à tirer — correspond exactement à celui du *marunuχ paχaθuras caθsc*. Mais ce qui est plus digne d'être retenu, c'est que la religion étrusque traditionnelle mettait déjà Catha et Fufluns en rapport étroit. Sur le foie de bronze de Plaisance, qui localise dans ses compartiments le siège des différents dieux étrusques, on a remarqué depuis longtemps, et, bien entendu, indépendamment de la présente recherche, que, par deux fois, sur la bordure externe et dans la partie interne du lobe droit, Catha et Fufluns sont immédiatement voisins, et l'on en déduit que certaines affinités de fonctions devaient les unir [5].

1. J. Wackernagel, *Vorles. über Syntax*, II, p. 68 ; E. Löfstedt, *Syntact.*, I, p. 168 sq.

2. Sur Catha, A. Grenier, *Ibid.*, p. 42 et 52 ; peut-être le même que le *cauθas* du plomb de Magliano (*C. I. E.*, 5237 ; *T. L. E.*, 359) ; cf. V. Bertoldi, *St. Etr.*, X, 1936, p. 305). M. J. Bayet (*Hercle*, p. 240 sq.), suivi par A. Bruhl, *Ibid.*, p. 75, a proposé d'identifier Catha à Vertumne.

3. F. Cumont, *Les rel. orientales*[4], p. 203 et 311, n. 71.

4. A. Bruhl, *Ibid.*, p. 266.

5. A. Grenier, *Ibid.*, p. 36 sq., p. 40 et 42 ; A. Bruhl, *Ibid.*, p. 74 sq. ; sur le foie de Plai-

Les inscriptions de Tarquinia et de Tuscania non seulement nous permettent donc de saisir de nouveaux signes du succès des mystères de Bacchus dans cette partie de l'Étrurie, mais nous révèlent qu'ils avaient fait l'objet d'une organisation officielle. Ainsi, dans l'Égypte ptolémaïque, le clergé et son enseignement avaient été soumis à la surveillance des autorités[1]. Rome, faute d'avoir su à temps, comme elle l'avait fait pour le culte de Cybèle, concilier, avec ses traditions et avec les nécessités de l'ordre public, les risques de troubles qu'impliquait la religion nouvelle, n'eut en fin de compte d'autre ressource que de l'interdire[2]. Il semble qu'à Tarquinia les choses aient suivi une évolution plus libérale et plus raisonnable. Tite-Live atteste que les mystères étaient à l'origine réservés aux femmes et que les hommes n'y avaient eu accès que par une innovation récente[3]. A Tarquinia, le sarcophage du IIIe siècle que nous avons cité représente, gisant sur son couvercle, une Bacchante nourrissant de son lait un chevreau[4]. Mais, à la fin du même siècle, le *maru paχanati*, le *marunuχ paχaθuras* sont des hommes, et *laris pulenas*, prêtre de Bacchus et de Catha, est le *rex sacrorum* de sa ville et la plus haute personnalité religieuse de son temps. D'ailleurs, le maintien des mystères de Bacchus dans la sphère de Catha semble un trait de conservatisme propre à rassurer les fidèles de la vieille religion étrusque. Ainsi, à Rome, les dieux étrangers n'étaient souvent admis qu'à l'ombre d'une divinité déjà consacrée, et, par exemple, Mâ Bellone que comme une *pedisequa* de Magna Mater[5].

* * *

Mais la formule onomastique par laquelle débute l'inscription[6] : *la-*

sance, en dernier lieu, M. Pallottino, *Deorum sedes*, *Studi in onore di A. Calderini-R. Paribeni*, 1956, III, p. 223 sq.

1. Sur l'édit de Philopator, F. Cumont, *Les rel. orientales*[4], p. 196 ; A. Bruhl, *Ibid.*, p. 55 sq.

2. Près de Pompéi, un sanctuaire dionysiaque, de la fin du IIIe ou du début du IIe siècle, a survécu au sénatus-consulte (A. Maiuri, *Pompei*[7], p. 102).

3. Liv., XXXIX, 13, 8 : *primo sacrarium id feminarum fuisse, nec quemquam eo uirum admitti solitum ; ... sacerdotes in uicem matronas creari solitas* ; cf. A.-J. Festugière, *Ibid.*, p. 92 sq. Le sénatus-consulte précise : *sacerdos ne quis uir eset ; magister neque uir neque mulier quisquam eset.*

4. A. Bruhl, *Ibid.*, pl. II, p. 77 sq.

5. G. Wissowa, *Rel. u. Kult. d. Röm.*[2], p. 350.

6. G. Buonamici, *La formula onomastica nell'iscrizione di laris pulenas*, *Scritti in onore di B. Nogara*, p. 33 sq.

ris pulenas, *larces clan*, *larθal papacs*, *velθurus nefts*, *prumts pules larisal creices*, n'est pas moins riche d'enseignements ; elle énumère avec solennité, en remontant jusqu'à la quatrième génération [1], les ancêtres de *laris pulenas* : son père, *larce pulenas*, puis un *larθ pulenas* dont la parenté avec *laris pulenas* demeure incertaine [2], son oncle paternel sans doute, puis son grand-père, *velθur pulenas*, enfin son arrière-grand-père, *laris pule creice*. Et les dénominations de ce dernier se détachent avec emphase à la fin de la généalogie, mises en relief par le chiasme *nefts-prumts*, comme si l'on avait en latin : *Larci filius, Larthis fratris filius, Volturis nepos, pronepos illius*. Et l'interversion du prénom et du gentilice, *pule laris*, accuse encore davantage l'importance du gentilice *pule* [3].

Celui-ci est évidemment à l'origine de la forme dérivée *pulenas*, que porte expressément l'arrière-petit-fils, et que porteront aussi, dans deux inscriptions voisines, les fils de celui-ci [4] ; *pule* a tous les caractères de ces noms individuels que l'on trouve à la base des noms de famille étrusques et italiques ; *laris pule* est l'ancêtre éponyme, l'*auctor nominis* des *pulena*, comme *Atta Clausus* ou *Claudus* était l'ancêtre éponyme et l'*auctor nominis* des Claudii [5] ; de même encore, les Aemilii reconnaissaient à la source de leur famille un *Mamercus*, dont ils perpétuaient le souvenir dans le *cognomen Mamercinus* [6] ; de même encore, les *Caecilii* prétendaient descendre du prénestin *Caeculus* [7].

Laris pule est encore désigné par un troisième nom, *creice*, qui ajoute à ses dénominations une donnée nouvelle dont il n'a pas été tenu suffisamment compte : c'est qu'il était Grec, ou considéré comme tel.

1. Par conséquent jusque vers 350.

2. *Papacs* a été restitué par E. Vetter, *Gl.*, XXVII, 1938, p. 179 ; XXVIII, 1940, p. 161, et admis par M. Pallottino, *T. L. E.*, 131, avec la note. On lisait antérieurement *ratacs* ou *patacs*. L'interprétation la plus vraisemblable est *nipote di zio* (M. Pallottino, *Tarquinia*, *Mon. Ant.*, XXXVI, p. 520). *Larθ pulenas* est le *patruus* de *laris pulenas*, non l'*auunculus* ; sinon, il eût porté un autre gentilice.

3. *Pule*, ou *pules*. On restitue d'habitude en *pule* le nominatif de ce nom. Mais il n'est pas exclu que le nominatif eût été écrit *laris pules creices*. Le nominatif des noms de personne se réduit la plupart du temps au thème ; il comporte pourtant, « facultatif ou préféré dans l'Étrurie maritime », le suffixe *-s* (M. Pallottino, *Elementi*, p. 38). Cf. *pulena-s*, *Maecenas*, à côté de *Caecina*.

4. *Infra*, p. 115, n. 4.

5. Liv., II, 16, 4 ; Suét., *Tib.*, 1, 2.

6. Sur les Aemilii Mamercini et leur *cognomen*, F. Münzer, *Röm. Adelsparteien und Adelsfamilien*, p. 155 sq.

7. Fest. Paul., p. 38 L.

Personne, en effet, ou presque[1], n'hésite à reconnaître en *creice* la transcription phonétique exacte du grec Γραῖκος, du latin *Graecus*[2]. D'autre part, *creice*, au féminin *creicia*, et la forme dérivée *creicna*, qui transparaît dans le *cognomen* latin *Graecina*[3], étaient employés comme gentilices et comme *cognomina* dans l'onomastique étrusque. On trouve aussi *Graecus* comme nom individuel chez les Falisques[4] et à Préneste[5]. M. Lejeune l'a signalé, en vénète et en latin, sur des urnes cinéraires d'Este[6]. Ce sont là des noms d'esclaves[7] ou d'étrangers domiciliés qui, après l'affranchissement ou l'accession au droit de cité[8], pouvaient devenir héréditaires. On le voit clairement dans certaines épitaphes : à Pérouse, *cai. creice θurmnas lavtni*[9], qu'on traduira exactement : *C. Graecus Thormenae libertus ;* à Clusium, *lθ arnθni creice veizial li.*[10], qu'on traduira, approximativement : *Larth Arruntius Graecus Viseiae libertus ; creice* est ici un *cognomen*, qui fait corps avec le gentilice et se fléchit avec lui. La fille de cet affranchi, *larθi veizi arnθnisa creicesa*[11], s'appelle *Larthia Viseia Arruntii Graeci filia.* Dans une autre famille de Clusium, qui comptait un de ces Grecs parmi ses ancêtres, le gentilice *creice* est transmis aux garçons et aux filles : *ar. creice anaina*[12] = *Arruns Graecus Anneius, lθ crei(ce) calpurn*[13]... = *Larth Graecus Calpurnius, velisa creicia anesa*[14] = *Velia Graeca*

1. Réserves, non motivées, dans S. P. Cortsen, *Die etr. Standes- und Beamtentitel*, p. 48.

2. E. Fiesel, *Namen d. griech. Mythos im Etruskischen*, p. 9 et 11 : M. Pallottino, *Elementi*, p. 103.

3. C. Pomponius Graecina, dans les Fast. Ant. (*P. I. R.*, III, p. 76, n° 540) ; sur tout ceci, W. Schulze, *Zur Gesch. lat. Eigennamen*, p. 81 ; nombreux exemples de la forme latinisée *Graecīnus, Graecinius*, etc...

4. E. Vetter, *Handb. d. ital. Dialekte*, n° 297 : *creco.*

5. *C. I. L.*, XIV, 3291 : *Graeca Vatronia.*

6. M. Lejeune, *R. É. L.*, XXXI, 1953, p. 137, n° XXVI ; p. 163, n° LXXXV : *M. Ennio Graici f.*

7. Sur le nom des esclaves, d'après leur pays d'origine, Varr., *L. L.*, VIII, 21 ; H. Thylander, *Ét. sur l'Épigr. lat.*, p. 153 sq. Le nom même d' « esclave », *leθe*, peut donner naissance à un gentilice (E. Vetter, *Die etr. Personennamen leθe, leθi, leθia, und die Namen unfreier oder halbfreier Personen bei den Etruskern, Jahrb. d. Œsterr. Archäol. Inst. in Wien*, XXXVII, 1948, p. 57).

8. E. Bormann, *Œsterr. Jahresh.*, V, 1902, p. 2.

9. *C. I. E.*, 4270 ; une inscription de la même tombe, plus récente (4269 ; *C. I. L.*, XI, 2025), fournit le gentilice latin correspondant. Pour les autres, on trouvera dans W. Schulze, *Ibid.*, la justification des équivalents proposés ici *e. g.*

10. *C. I. E.*, 1756.

11. *C. I. E.*, 1757.

12. *C. I. E.*, 2015 (cf. 2014).

13. *C. I. E.*, 2016.

14. *C. I. E.*, 2017.

Annii filia, ... c)reicia reicnal[1] = ... *Graeca Raecii filia.* A Tarquinia même, une *gens Graeca* est attestée : *ramθas creic(ia)l*[2], génitif de *Ramtha Graeca.*

Dans ces conditions, il était normal qu'après quelques générations, comme chez nos Lallemant et nos Deutsch, la signification primitive s'effaçât. Et c'est pourquoi sans doute on n'a pas aperçu en général, dans la généalogie de *laris pulenas*, la valeur extrêmement forte de ce mot, que l'on traite comme un *cognomen*, ou un second gentilice, banal[3]. Il serait déjà assez remarquable que l'arrière-grand-père de ce prêtre eût dans ses dénominations un *cognomen* qui trahît, même oubliée, une origine grecque plus ou moins directe. Mais il faut aller plus loin. S'agissant de l'*auctor nominis* des *pulena*, l'hypothèse d'un nom hérité, et qui d'ailleurs n'a été transmis à aucun des descendants[4], est improbable ; le ton emphatique de l'*elogium*, qui, après le chiasme *nefts-prumts* et l'antéposition du gentilice, détache avec intention *creices* à la fin du « vers », invite à lui donner son sens plein, en le considérant, non comme un simple *cognomen*, mais comme un véritable appellatif[5] ou un surnom propre à *laris pule ; laris pulenas* se flattait d'avoir pour ancêtre *laris pule* « le Grec ».

Rappelons-nous Tite-Live : *Graecus ignobilis in Etruriam primum uenit.* Qu'on se rassure : nous n'allons pas soutenir que c'était *laris pule.* Mais, sans identifier ce Grec obscur avec l'illustre arrière-grand-père, un rapprochement ne s'en impose pas moins. La tradition dont l'historien nous donne une excellente formule se rapporte à un mouvement d'immigration assez général dont l'arrivée, historique ou légendaire, de *laris pule* à Tarquinia n'est qu'un exemple particulier. Nombreux, depuis le temps de Démarate le Corinthien, père de Tarquin l'Ancien[6], étaient les Grecs qui étaient venus chercher fortune en Étrurie. Il y avait, à Caere et à Spina,

1. *C. I. E.*, 2018.
2. *C. I. E.*, 5570.
3. Par exemple, M. Pallottino, quoique son glossaire des noms propres (*Elementi*, p. 103) donne : « *creice* (gr. Γραῖκος) : Greco », traduit (p. 92) : « pronipote di Laris Pule Creice ».
4. *C. I. E.*, 5431 : *pulenas velθur larisal acnatrualc* ; 5432 : *pulenas vel larisal acnatrualc θanχvilus.* Il s'agit des deux fils de *laris pulenas* et de sa femme, Tanaquil Agnatronia ou Acinatronia.
5. E. Vetter reconnaît un appellatif de ce genre dans l'épitaphe du guerrier de Vetulonia, *C. I. E.*, 5213 = *T. L. E.*, 363 : *Aules Feluskes* « le Victorieux » (*St. Etr.*, XXIV, 1955-1956, p. 309).
6. Il avait amené avec lui, disait-on (Pl., *N. H.*, XXXIII, 152), Euchir, Diopos et Eugrammos, introducteurs en Italie de la *plastice.*

des colonies grecques qui avaient leur trésor à Delphes [1]. Nul doute que les *grammatici*, les philosophes, les *Chaldaei* que l'on voit, à l'époque classique, déverser dans le Tibre un flot gréco-oriental, n'aient eu des précurseurs dans les villes étrusques, où ils devaient même rencontrer un accueil plus favorable, non affecté du complexe de supériorité qui valait à ces Grecs, dans l'opinion romaine, la qualification de *Graeculi*. Mais il faut compter aussi avec la possibilité que la prétention, chez les *pulena*, d'avoir du sang grec dans les veines ne fût pas mieux fondée que celle des grandes familles romaines qui, sensiblement à la même époque, cherchaient à illustrer leurs origines en revendiquant un Grec pour fondateur de leur race. On pense en particulier aux Aemilii qui, dès le IIIe siècle et peut-être la fin du IVe, n'hésitaient pas à se dire les descendants de *Marmacos*, prétendu fils de Pythagore, et identifié avec leur ancêtre *Mamercus* [2].

* * *

Il est tentant d'interroger plus attentivement, comme si c'était celui d'un étranger, ce nom : *pule*. M. Buffa [3] avait supposé qu'il indiquait la provenance du personnage : c'était peut-être, selon lui, un Grec de Pylos ou de Pylènè. Ce faisant, il prenait un peu le Pirée pour un homme. Un autre savant, mieux inspiré, a admis que *pule* était la transcription étrusque d'un nom grec. Et, en effet, nous connaissons par les inscriptions, surtout parmi les affranchis, des *nicipur* [4], des *pilunice* [5], des *tinusi* [6], des *zerapiu* [7], dont le nom laisse aisément transparaître un Νικήφορος, un Φιλόνικος, un Διονύσιος, un Σεραπίων. Derrière *pule*, M. Coli a donc découvert un Φυλεύς [8].

Mais, quoique la phonétique étrusque puisse, à la rigueur, expli-

1. Des peintres de vases, d'origine grecque, avaient leur atelier à Faléries, Pyrgoi, Vulci, Spina (J. D. Beazley, *Etruscan Vase-painting*, p. 70, 176, 185, 201-202 ; J. P. Riis, *Etruscan Art*, p. 21 et 24).

2. F. Münzer, *Ibid.*, p. 155 sq. ; J. Carcopino, *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, p. 183 et n. 1.

3. Cité par G. Buonamici, *Ibid.*, p. 34.

4. *C. I. E.*, 2489.

5. *C. I. E.*, 3075.

6. *C. I. E.*, 2066.

7. *C. I. E.*, 475 ; ou *zarapiu* (2240). On peut encore citer *arχasa* = Ἀρκάδια (4327) ; *atale* = Ἄτταλος (2196) ; *clepatre* = Κλεοπάτρα (1453) ; *licantre* = Λύκανδρος (1529) ; *φerse* = Περσής ou Περσεύς (2837) ; *φilutis* = Φιλῶτις (870-871) ; *tiφile* = Δίφιλος (2096, 2934) ; cf. S. P. Cortsen, *Die etr. Standes- und Beamtentitel*, p. 3 sqq. ; p. 61.

8. U. Coli, *Saggio di lingua etrusca*, p. 120.

quer une transformation de ce genre [1], celle-ci ne tient pas compte de la physionomie véritable du nom *pule*, lequel, avec son dérivé *pulena*, reparaît plus tard, dans l'onomastique étrusque de forme latine, sous un tout autre aspect [2]. Le gentilice étrusque *pulena* se retrouve fidèlement dans le gentilice latin *Pollenius* — en grec Πολλήνιος —, porté au IIe siècle de notre ère par une famille dont l'origine étrusque n'est pas douteuse, et est confirmée par le *cognomen* d'un de ses membres, Pollenius Sebennus [3]. Un très grand nombre de variantes, *Pollinius*, *Pollienus*, *Pullenus*, *Pullenius*, *Pullaenius*, etc..., montrent la fécondité de cette racine, à laquelle se rattachent aussi, avec une suffixation différente, les noms *Pullius*, *Pollius*, *Pollio* [4]. Toutes ces formes nous permettent de lire comme il convient les noms *pule* et *pulena*, que la graphie étrusque, trompeuse comme toutes les graphies archaïques, nous dérobait en partie. Ils commençaient par l'occlusive sourde *p*, non aspirée, et comportaient un *-ll-* géminé, écrit simple ; la voyelle était prononcée *o*, mais notée *u*, l'étrusque ne possédant qu'un signe pour les deux sons [5]. Si donc l'on cherche un nom grec correspondant à *pule*, ce ne pourra guère être que Πόλλις [6], ou, plus probablement, Πόλλης [7].

1. Les Étrusques, comme les Romains de la période archaïque, remplaçaient parfois les aspirées sourdes par les sourdes simples (cf. *supra pilunice*) ; sur le suffixe -εύς des noms grecs (Ἀτρεύς) et le suffixe *-e* des noms étrusques (*atre*), E. Fiesel, *Ibid.*, p. 96 sq.

2. Dès l'époque étrusque, le thème du nom *pule* paraît attesté dans l'épigraphie nationale : à Caere (*T. L. E.*, 68) : *puli marces apas*, sur une kylix att. à f. r. (*puli* n'est pas marqué de la majuscule des noms propres dans l'index de M. Pallottino) ; à Spina (*T. L. E.*, 711) : *venus pulius mi*, sur une coupe à v. n. du IVe siècle. Ces deux exemples, en tout cas, dans un milieu grec. Plus tard, à Clusium (*C. I. E.*, 2934, 2096 = *T. L. E.*, 535), une femme *pulia*, dont l'affranchi se nomme *tiφile* (= Δίφιλος) (même absence de majuscule dans l'index). L'existence de ces noms *puli*, *puliu* (Pollio), *pulia* (Pollia), et l'abondance des noms propres de même racine dans l'onomastique latine nous retiennent de considérer *pule* comme un nom transcrit du grec. Il est d'ailleurs possible qu'à travers le grec et l'étrusque une même racine *poll-* ait donné des séries parallèles (cf. en lat. l'inexpliqué *polleo*). — Nous proposons une solution à la fin de cet article, p. 121.

3. W. Schulze, *Z. G. L. E. N.*, p. 366 sq.

4. Un sénateur de l'époque d'Auguste, natif de Forum Clodii, près du lac de Bracciano, s'appelait Cn. Pullius Pollio (Dess., 916 ; *P. I. R.*, III, p. 109, n° 802).

5. L'*u* était parfois maintenu en latin sous l'influence persistante de l'orthographe. Cf. *Urgulanius* (W. Schulze, *Ibid.*, p. 381) et *Orgol...* (*A. E.*, 1951, n° 189) : le premier reproduit littéralement la graphie étrusque, le second est une transcription phonétique ; ou *Orcus* et *Urgus* dans Festus, p. 222 L. (*Hommages à Max Niedermann*, p. 168 sq.).

6. Le suffixe -τς semble se maintenir en étrusque, non seulement dans les noms féminins (θέτις = *θetis*), mais aussi dans les masculins (Ἄδωνις = *atunis*). Pour Πόλλις, Thuc., II, 67 ; Xén., *Hell.*, IV, 8, 11 ; V, 4, 61, etc...

7. Un Πολλῆς, roi des Odomantes pendant la guerre du Péloponnèse, Thuc., V, 6 ; D. Detchew, *Die thrakischen Sprachreste*, p. 373.

Or, c'est ici que nous attend une surprise. Il semble bien qu'il y ait eu, selon une antique et obscure tradition qui ne nous est connue, comme il arrive souvent [1], que par des textes tardifs, un vieux devin grec de ce nom [2], qui, pour ses facultés divinatoires, n'avait d'égal que le fameux Mélampous, chanté par Homère. Un proverbe, d'un présage difficile, disait qu'il avait besoin, pour être interprété, des lumières d'un Mélampous ou d'un Pollès : Ὁ σύμβολος Μελάμποδος ἢ Πόλλητος δεῖται [3]. Et c'est ce même Pollès que le poète Dracontius, au v^e^ siècle de notre ère, célébrait comme un des fondateurs de l'art augural, lorsque, dans son *De raptu Helenae*, un devin de la race de Mélampous invoquait

... *Polles, cui penna loquax dat nosse futura* [4].

A ce Pollès, Suidas a consacré une notice [5], dans laquelle il lui attribue une compétence spéciale pour l'interprétation des présages viatiques, ἐνόδια, ceux qui résultaient des rencontres qu'on fait sur les routes [6].

Mais au Bas-Empire a vécu un autre Pollès [7], que, peut-être pour le distinguer du premier, on appelait Pollès d'Aigai. Il est cité par Johannes Lydus, à la fin d'une liste confuse d'astrologues, comme l'une des sources de son *De ostentis* [8]. Et il a, lui aussi, sa notice

1. Que saurions-nous, par exemple, de Vegoia, sans un texte des *Agrimensores*, une allusion d'Ammien Marcellin, un lemme de Servius?

2. K. Scherling, *R. E.*, XXI, 2, col. 1410.

3. Suidas, s. v. *Mélampous*, III, 419, p. 349 Adler ; le proverbe est aussi cité par Nonnios Abbas, *in Greg. Naz.*, 72, et Marinos, *Vita Procli*, 10.

4. Dracontius, *Romulea*, VIII, 480 (*Poet. Lat. Min.*, V).

5. Suidas, IV, 1897, p. 159 : Πόλλης · ὄνομα μάντεως, καὶ κλίνεται Πόλλητος · ὃς συνέγραψε τὸ ἐνόδιον οἰώνισμα, ὅτι ἐὰν ἀπαντήσῃ τίς τόδε βαστάζων, τόδε σημαίνει. La notice est aussi dans Eudocia, p. 364 (Flach, *Unters. zu Eudokia und Suidas*, p. 158).

6. Sur les symboles viatiques, Bouché-Leclercq, *La divin. dans l'Ant.*, I, p. 146. Ils avaient un très long passé : Eschyle, *Prom.*, 487, en attribue l'invention à Prométhée.

7. K. Scherling, *R. E.*, XXI, 2, col. 1411.

8. Lydus, *De Ost.*, 2. Après Zoroastre et Pétosiris, Lydus cite Antigone de Nicée (fin II^e^, début III^e^ siècle), Aristote (!), puis : Ἡλιόδωρος δὲ καὶ Ἀσκλατίων, ἔτι καὶ Ὠδαψὸς ὁ Θηβ[αῖος καὶ ὁ Αἰγιεὺς] Πολλῆς, καὶ ὁ θειότατος πρὸ αὐτῶν Πτολεμαῖος. Héliodore est peut-être l'astrologue accusé de majesté sous Valens (Amm. Marc., XXIX, 2 ; F. H. Cramer, *Astrology in Rom. Law*, p. 275) ; Asklation a été identifié avec l'Asklaterion de Domitien (Suét., *Dom.*, 15, 8 ; F. Cumont, *Cat. codd. astrol. Graec.*, V, p. 205, n. 1) ; Odapsos de Thèbes, dont une généalogie fantaisiste rattachait le nom à celui du roi perse Hystaspe, est cité par Héphaestion de Thèbes au IV^e^ siècle (J. Bidez-F. Cumont, *Les Mages hellénisés*, II, p. 376) ; le divin Ptolémée, auteur du *Tétrabible*, a vécu au milieu du II^e^ siècle. — Un peu plus loin, *De Ost.*, 8, Lydus mentionne encore Pollès : τὰ γὰρ περὶ ἐπόπων καὶ νυκτικοράκων λύκων τε καὶ ἀλωπέκων, ὅταν ἐν πόλεσι φαίνωνται, τὰ εἰρημένα τοῖς ἀρχαίοις μετὰ Πόλλητα καὶ τοὺς ἐξ ὧν αὐτὸς διαλέγεται, περιττὸν ἀντικρυς ἀναφέρειν.

dans Suidas[1], où il est qualifié de philosophe et apparaît comme le compilateur d'une abondante littérature divinatoire, dans laquelle on relève un ouvrage sur la mantique chez les Étrusques, un autre sur l'oiseau nommé *picus*, un autre sur les foudres et les moyens de les conjurer.

Il est très difficile de dater ce fécond et mystérieux auteur[2]. Il ressort pourtant de la préface du *De ostentis*, si décevante que soit la chronologie de Lydus, qu'il était postérieur à Ptolémée[3]. Un peu plus loin, il est cité une seconde fois parmi « les anciens », mais Lydus, écrivant au milieu du VI^e^ siècle, fait de cette expression un usage très large, qui s'étend jusqu'au début de l'ère byzantine[4] : sur les présages fournis par les animaux, apparition dans les villes des huppes et des chouettes, des loups et des renards, Pollès avait dit le dernier mot ; il était superflu de répéter ce qu'avaient dit ses successeurs. Cette remarque permet de lui assigner une date assez haute dans la tradition, bien qu'il ait eu des devanciers dont il avait recueilli l'enseignement. Lydus l'a nommé à côté d'Odapsos de Thèbes, cité plusieurs fois au IV^e^ siècle. On ne risque pas de se tromper gravement en admettant que Pollès d'Aigai écrivait au III^e^ ou au début du IV^e^ siècle.

Mais il y a une chose sûre, c'est qu'il a réellement existé. Essayant d'expliquer ses rapports avec Pollès le devin, M. Karl Scherling[5] a supposé que Pollès le philosophe était une invention d'éditeur, mettant sous un nom prestigieux des ouvrages anonymes ou adespotes, de même qu'on a fabriqué un Mélampous l'astrologue de qui nous est parvenu un *Lunarium*[6]. Mais l'historicité du personnage est prouvée par son origine. Certes, il est assez frappant de constater que cet exégète de l'*Etrusca disciplina* était né aux portes de la Lydie, berceau de la nation étrusque, près de

1. Suidas, IV, 1898, p. 159 : Πόλλης, Αἰγιεὺς, ἀπὸ Αἰγῶν τῆς Ἀσίας · κεῖται δὲ πλησίον Μαγνησίας καὶ Σμύρνης · φιλόσοφος · ἔγραψε κατὰ στοιχεῖον Συμβολικὰ ἐν βιβλίοις β', Οἰωνοσκοπικὰ ἐν βιβλίοις η', Ἀριθμητικὰ ἐν βιβλίοις β', Ἰήματα ἐν βιβλίοις β', Περὶ τῆς καθ' Ὅμηρον οἰωνοπολίης, Περὶ τῆς παρὰ Τυρρηνοῖς μαντικῆς, Ἰατροσυμβολικά, Περὶ δρυοκολάπτου, Ἱερὸν λόγον, Κατοικιδίων α', θηρευτικόν, Συμπαθειῶν καὶ Ἀντιπαθεῖων γ', Περὶ κεραυνῶν καὶ τῆς αὐτῶν παρατηρησέως, καὶ ἄλλα.

2. S. Weinstock, *C. Fonteius Capito and the Libri Tagetici*, *Papers of the Brit. School at Rome*, XVIII, 1950, p. 49 et n. 29, le considère comme « an earlier (par rapport à Lydus) student of the Etruscan discipline », mais conclut : « we have no means of dating him ».

3. *Supra*, p. 118, n. 8 : ὁ θειότατος πρὸ αὐτῶν Πτολεμαῖος.

4. *Supra*, p. 118, n. 8, à la fin. Sur οἱ ἀρχαῖοι, cf. l'index *Scriptores* de l'éd. Wachsmuth, p. 339, et spécialement le *prooemium*, p. 5.

5. *R. E.*, XXI, 2, col. 1411.

6. *Cat. codd. astrol. Graec.*, IV, p. 110 sq.

Smyrne où les compagnons de Tyrrhénos s'étaient embarqués. En tout cas, il se trouve que son nom, rare en Grèce, est propre à l'Éolide, où il est attesté dans un groupe de villes voisines, non seulement à Aigai, mais à Temnos, à Myrina, à Phocée[1]. Il n'a donc pas été choisi pour les besoins de la cause, comme nom « professionnel ». Un Grec authentique d'Aigai l'a reçu de naissance et illustré par ses écrits.

Qu'on ne se hâte pas pour autant d'en conclure que les deux Pollès, le devin et le philosophe, se confondent[2], ou que le philosophe, pour donner plus d'autorité à ses compilations, s'est créé de toutes pièces un ancêtre légendaire. Les deux notices de Suidas ne constituent pas un doublet : les symboles viatiques, spécialité du devin, n'entrent pas explicitement dans le catalogue, pourtant détaillé, des productions du philosophe. D'ailleurs, ce Pollès le devin est encore mentionné dans une autre notice de Suidas, Διαίρεσις οἰωνιστικῆς[3] : là sont énumérés cinq auteurs qui avaient, les premiers ou avec une particulière compétence, traité des diverses formes de la divination : Télégonos était l'inventeur de l'ornithomancie ; un certain Xénocrate — qui n'est pas le disciple de Platon et successeur de Speusippe à la tête de l'Académie[4] — avait écrit sur les présages domestiques ; Hélénos sur la chiromancie ; Posidonios sur la science des émotions physiques et tressaillements, dite παλμική[5]. Troisième de la série, Pollès avait étudié les symboles viatiques[6].

Ce texte, plus développé, est évidemment emprunté à la même source, où le lexicographe a puisé sa notice sur le premier Pollès, et le bizarre mélange de philosophes historiques et de devins légen-

1. F. Bechtel, *Aeolica*, p. 50 ; L. Robert, *Hellenica*, X, p. 261 et n. 2, p. 298. Nous devons à M. Louis Robert, pour toute cette partie de notre étude, de précieux renseignements, dont nous sommes heureux de le remercier ici. A noter que l'accentuation et la flexion du nom Pollès sont variables : Πόλλης, Πολλῆς ; Πολλέως, Πόλλεος, Πόλλητος.

2. Ainsi Bechtel, *Ibid.* : « der Πόλλης eines zweiten Artikels scheint mit dem des ersten identisch. »

3. Suidas, IV, 163, p. 627.

4. Suidas, II, 43, p. 494 ; Bouché-Leclercq, *Ibid.*, I, p. 146 ; pourtant, Diogène Laërce, IV, 13, mentionne, parmi les œuvres du Xénocrate de l'Ancienne Académie, six livres d'astrologie ; cf. A. S. Pease, éd. du *De Diu.*, p. 56, en note ; Xénocrate a exercé une grande influence sur les néo-platoniciens ; cf. P. Boyancé, *Xénocrate et les Orphiques*, *R. É. A.*, L, 1948, p. 218 sq.

5. Bouché-Leclercq, *Ibid.*, I, p. 154.

6. τὸ δὲ ἐνόδιον, ὡς ὅταν ἐξηγήσεταί τις τὰ ἐν τῇ ὁδῷ ἀπαντῶντα· ὅτι ἐὰν ἀπαντήσῃ σοι τίς τόδε βαστάζων, τόδε συμβήσεταί σοι, ὅ συνέγραψε Πόλλης. On remarquera les concordances avec la notice de Pollès le devin.

daires indique assez clairement le milieu néo-platonicien où de telles combinaisons étaient nées. Mais, quelles que soient les manipulations auxquelles avait été soumise la tradition, les noms propres préexistaient, et Pollès dans cet ensemble apparaît comme une figure aussi ancienne que Télégonos et Hélénos. En général, les faussaires abusent des noms propres ; ils ne les inventent pas[1]. Le proverbe, en outre, qui associe Pollès à Mélampous (αὐτοὶ δὲ ἦσαν ἄριστοι κρίνειν τὰ μέλλοντα) a-t-il pu être mis en circulation pour les mérites de Pollès d'Aigai?

Mais il y a plus, et nous disposons d'un petit fait onomastique qui paraît bien confirmer notre hypothèse, en attestant que le souvenir de l'antique Pollès était vivant, dès le milieu du second siècle — et donc avant que les initiatives de Pollès d'Aigai aient pu exercer leur influence — dans certaines familles romaines d'origine étrusque, et précisément dans celle des Pollenii dont nous avons indiqué qu'ils étaient les descendants directs des *pulena*. Elle entre dans les Fastes, sous le règne de Marc-Aurèle, avec un consul bientôt suivi au sénat par son fils, et ces deux Pollenii portent tous deux un *cognomen* : *Auspex*, dont le choix semble affirmer la tradition non seulement sacerdotale, mais divinatoire de la *gens*[2].

Qu'on se rassure : nous n'identifierons pas non plus *laris pule* le Grec avec le légendaire μάντις ou *auspex* Pollès ; mais il nous paraît vraisemblable que, comme les Aemilii à Rome avaient trouvé dans le nom suggestif d'un fils de Pythagore une justification ancestrale de leurs tendances spirituelles, les *pulena* de Tarquinia aient recueilli le souvenir d'un devin grec, homonyme du fondateur de leur nom, pour illustrer les commencements de leur fortune.

J. HEURGON.

APPENDICES

I

LA DATE DE L'INSCRIPTION DE « LARIS PULENAS »

Il semble que la mention des fonctions officielles de *laris pulenas* dans

1. Cf. les efforts qu'on avait faits pour rattacher le nom Odapsos à celui d'Hystaspe (*supra*, p. 118, n. 8).

2. Les *Pollenii Auspices* sont surtout connu par une inscription de Xanthos en Lycie (*T. A. M.*, II, 278 = Dess., 8841). Sur les rapports entre le père et le fils, *P. I. R.*, III, p. 60, n° 410 ; *R. E.*, XXI, 2, col. 1407 ; en dernier lieu, H. G. Pflaum, *Rev. de Phil.*, XXX, 1956,

les collèges bachiques de Tarquinia assigne à leur exercice, ainsi qu'à l'inscription qui les célèbre, une date antérieure au sénatus-consulte de 186. Ou bien il faudrait admettre que l'interdiction, d'une façon beaucoup plus grave et plus provocante que dans le Bacchanal de Pompéi, est restée lettre morte. A notre conclusion, pourtant, s'oppose la date que des considérations stylistiques ont conduit à proposer pour le sarcophage du Magistrat lui-même [1].

Il n'a pas échappé, en effet, à la tendance générale qui porte à abaisser la chronologie des monuments de l'art étrusque. Des fresques et des miroirs, que l'on croyait jadis très anciens, paraissent maintenant, par réaction, contemporains de la fin de la République romaine. L'inscription de *laris pulenas*, que les éditeurs du *C. I. E.* font remonter au milieu, voire à la première partie du IIIe siècle, risque aujourd'hui d'être entraînée, avec le sarcophage qui la porte, jusqu'à la fin du IIe siècle. C'est la date que retient, en dernier lieu, M. Reinhard Herbig, dans son monumental, et d'ailleurs excellent ouvrage, *Die jüngeretruskischen Steinsarkophage* [2], où il reprend, dans ce cas particulier, les résultats d'un article de F. Messerschmidt [3]. Mais ces résultats, fondés sur une interprétation erronée de la disposition des sarcophages dans la tombe, nous semblent devoir être contestés.

L'hypogée des *pulena*, dans lequel se pressaient quelque vingt et un sarcophages, et qui a été utilisé pendant plusieurs générations, a fourni des vestiges archéologiques qui constituent un élément de datation : notamment une patère à ombilic fabriquée à Calès dans l'atelier de L. Canoleios, dont l'activité a connu son plein épanouissement à la fin du IIIe siècle et au début du IIe [4].

p. 79 sq. Le père était né vers 130. — Le cognomen *Auspex* est rare : un Silvius Auspex préfet de la *cohors II Tungrorum* (Dess., 2555 et 4756).

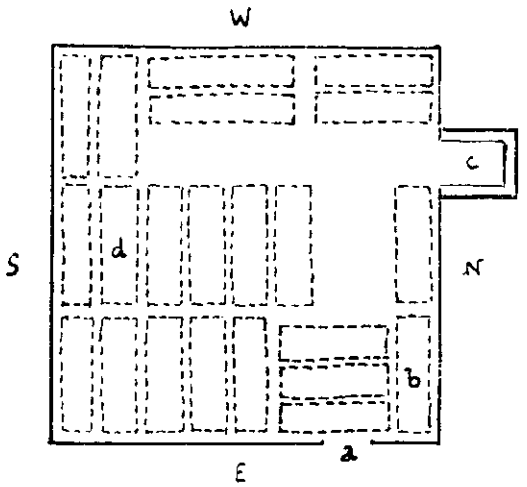
1. Entre autres, C. C. van Essen, *Meded. van het Nederl. Hist. Inst. te Rome*, VI, p. 35 sq. ; G. Kaschnitz-Weinberg, *Röm. Mitt.*, XLI, 1926, p. 182 sq. M. Pallottino, très prudemment, date le sarcophage de la première moitié du IIe siècle et le *floruit* de *laris pulenas* de la fin du IIIe-début du IIe (Tarquinia, *Mon. Ant.*, XXXVI, 1937, p. 458 sq. et 520).

2. R. Herbig, *Die jüngeretr. Steinsarkophage*, 1952. Notre sarcophage porte le n° 111, p. 59, pl. 70 *a*. Il nous est très précieux, pour ce qui suit, d'avoir l'approbation de M. Herbig, qui, dans une lettre récente, a bien voulu se rallier à nos arguments et admettre, même du point de vue stylistique, une datation « um 200 ».

3. F. Messerschmidt, *Neue etr. und röm. Terrakotten*, *Röm. Mitt.*, XLV, p. 172 sq.

4. R. Pagenstecher, *Die calenische Reliefkeramik*, *Jahrb. d. deutsch. archäol. Inst.*, *Ergänzungsh.*, VIII, 1909, p. 74 sq., n° 114 *c*. — Nous ne parlons pas des deux as en bronze, au Janus et à la proue, pesant 40 et 39 gr. ; la chronologie du monnayage romain de la République a été soumise à des réformes si considérables qu'on hésite à tirer de la présence de ces pièces aucune conséquence sûre. Datées autrefois du IIIe siècle, elles appartiendraient, selon les récentes conclusions des numismates anglais (E. Sydenham, *The coinage of the Roman Republic*, 1952, p. XXIV et 14 sq.), au système de l'as sextantaire et à la période 187-155. M. M. Le Roy (*Congrès international de numismatique*, 1953, *Actes* (1957), p. 190), les rangerait dans le système octantaire et les daterait de la seconde guerre punique. — D'ailleurs, ces pièces et la patère de Calès ont pu être déposées dans la tombe à un moment quelconque de son existence.

F. Messerschmidt[1] insiste sur le fait que la date « vers 200 », qui résulte de la présence de ces documents dans la tombe, ne saurait être considérée que comme un *terminus post quem*, après lequel les ensevelissements se seraient poursuivis pendant un siècle environ. En outre, de la description que Helbig avait donnée, en 1879[2], de la tombe et de ses quatre principaux sarcophages — parmi lesquels celui de *laris pulenas* — il déduit qu'ils se trouvaient « à proximité immédiate de l'entrée et par conséquent comptaient parmi les derniers qui y avaient été introduits ».



PLAN DE LA TOMBE DES « PULENA », D'APRÈS DASTI

Or, Helbig ne dit rien de tel, ainsi qu'on pourra en juger en se reportant à son texte, intégralement reproduit dans le *C. I. E.*[3]; on y lira ainsi la relation du fouilleur, Dasti, publiée la même année[4], avec un croquis de la tombe qui concorde exactement[5] avec la description de Helbig et permet de situer avec précision les sarcophages les plus importants.

La chambre funéraire est un carré de $5^{m}80$ de côté, dont le mur nord s'ouvrait, près de son extrémité ouest, sur une petite pièce *c* entourée de banquettes; sur chacune de celles-ci était étendu un squelette. On pénétrait dans la tombe par une porte *a* de $0^{m}85$ de large, du côté est, près de l'angle nord-est. « Immédiatement à droite en entrant », écrit

1. F. Messerschmidt, *Neue etr. und röm. Terrakotten*, *Röm. Mitt.*, XLV, p. 178.
2. Helbig, *Bull. dell'Inst.*, 1879, p. 78 sq.
3. *C. I. E.*, *ad* n. 5430-5432, p. 253.
4. Dans une correspondance avec Fiorelli, *Not. Sc.*, 1879, p. 7 sq.
5. Sauf que le croquis représente vingt-deux sarcophages au lieu des vingt-et-un que mentionnent les rapports.

Helbig, « se trouvait le sarcophage du Magistrat. » C'est lui qui, dans le croquis de Dasti, est désigné par la lettre *b*. On voit clairement qu'il faut le distinguer des trois sarcophages qui bouchent l'entrée et qui, évidemment, sont les derniers qu'on y ait déposés.

« Parmi les sarcophages disposés le long de la paroi gauche », continue Helbig, et c'est naturellement le mur sud, « l'un montre sur le couvercle un homme couché, ... et sur la caisse une patère flanquée de deux hippocampes [1] » : ce sarcophage, anépigraphe, porte dans le croquis la lettre *d*. Lui non plus n'appartient pas non plus à la phase ultime de l'histoire de la tombe. Mais il est au second rang, placé devant d'autres qui l'y avaient précédé.

Restent deux sarcophages, dépourvus de gisant, mais que leurs inscriptions [2] permettent d'identifier avec ceux des deux fils de *laris pulenas*, *velθur* et *vel*, tous deux morts à soixante-quinze ans. Le croquis n'a pas conservé l'indication de leur emplacement. Mais, du premier [3], Helbig déclare qu'il était « à côté » du sarcophage du Magistrat, et il désigne sans doute ainsi celui qui est représenté entre ce sarcophage, *b*, et la petite pièce, *c*, le long du mur nord ; du second [4], qu'il se trouvait le long du côté sud, comme le sarcophage *d*. Il n'est pas certain, quoique vraisemblable, qu'il était au premier rang, comme, en face, celui de *velθur*.

L'ordre de ces ensevelissements successifs, déterminé, comme il est naturel, par le souci de garnir d'abord, contre les parois, les côtés de la chambre, à l'exclusion de celui dans lequel s'ouvrait la porte, fait donc apparaître, au contraire de ce que F. Messerschmidt avait cru voir, que *laris pulenas* avait été parmi les premiers inhumés, bien avant l'anonyme du sarcophage *d*, et à une place qui, immédiatement à droite de l'entrée, pouvait revenir à celui, particulièrement illustre, qui avait fait construire la tombe ou pour qui elle avait été faite [5]. Ce n'était peut-être pas la place d'honneur que l'on peut parfois reconnaître au milieu du mur du fond, en face d'une porte médiane [6]. Ici l'attention est attirée par l'existence de la petite pièce *c*, où peut-être avaient été placés les restes des plus anciens ancêtres, et autour de laquelle l'ensemble semble avoir été aménagé.

Vers 200, disions-nous — au plus tard. Cette conclusion est conforme aux diverses données chronologiques : compte tenu des préséances, de la suite probable des ensevelissements, de la présence des monnaies et

1. Au musée de Tarquinia : R. Herbig, *Ibid.*, n° 110, p. 58, pl. 84 ; cf. F. Messerschmidt, *Ibid.*, p. 177, fig. 4.
2. *C. I. E.*, 5431-5432 ; *supra*, p. 115, n. 4.
3. Au musée de Tarquinia : R. Herbig, *Ibid.*, n° 94, p. 52 et pl. 5 *a*.
4. Disparu, d'après Danielsson, *ad C. I. E.*, 5432, p. 257.
5. Comme le suggère, d'ailleurs, l'importance de l'*elogium*.
6. Par exemple dans la tombe des Titi Petronii à Pérouse : Fabretti, *C. I. I.*, p. CXXV.

de la patère — dont rien ne prouve qu'elles remontent aux origines de la tombe ; compte tenu aussi du style de l'effigie funéraire, beaucoup plus sévère et moins négligé que celui du gisant du sarcophage *d*.

II

Un emprunt au grec : « melecraticces »

Au début de la ligne 6, un mot, *melecraticces*[1], fournit un autre exemple de l'influence des rituels grecs sur la religion étrusque. Le contexte, obscur (*melecraticces puts χim culsl leprnal*), laisse pourtant voir qu'il y est question d'une cérémonie en l'honneur d'une divinité de la mort, représentée parfois sur des sarcophages avec son nom, *culsu*, ici au génitif *culsl ;* le génitif qui suit, *leprnal*, est un nom de famille ; *culsu leprnei* apparaîtrait comme une divinité gentilice des Leprinii[2].

Dans un rite funéraire, *melecraticces* ne peut pas ne pas être rapproché du gr. μελιχράς, μελίχρατον, mélange de lait et de miel avec lequel, d'Homère à Euripide[3], on fait des libations, en même temps que de vin doux et d'eau pure, aux dieux infernaux. Et justement M. Raymond Bloch a découvert récemment à Bolsena un autel funéraire à trois cavités[4], à propos duquel il n'a pas manqué de citer les vers de l'*Odyssée* dans lesquels Circé conseille à Ulysse d'offrir à tous les défunts cette triple libation.

Le sens de *melecraticces* a donc été aperçu depuis longtemps par les Étruscologues, entre autres Deecke et Lattes[5]. S'il ne s'est pas imposé, c'est sans doute en raison d'une réaction contre les abus de la méthode étymologique, qui prétendait traduire l'étrusque par le grec (mais il ne s'agit ici que d'un mot d'emprunt), sans doute à cause de la mélecture *p/t* et de la coupure fautive *mele-crapicces*[6] ; c'est, enfin, parce qu'on n'était pas en mesure de rendre compte de la finale du mot. C'est de celle-ci que nous voudrions fournir une explication.

1. Et non *melecrapicces* (*C. I. E.*, 5430 ; *T. L. E.*, 131), comme l'avaient bien vu Deecke, Bugge et Lattes, cités par Danielsson, *ad loc.*, p. 256, et comme nous l'avons vérifié sur la pierre. L'étroite barre supérieur du T se confond souvent avec celle du ┐ ; c'est l'erreur inverse qui a fait lire, l. 1, *patacs* au lieu de *papacs* (E. Vetter, *Gl.*, XXVII, p.179 ; XXVIII, p. 161).

2. Sur *culsu*, A. Grenier, *Les rel. étr. et rom.*, p. 43 sq., 52 ; B. Nogara, *Gli Etruschi*, p. 174 ; F. de Ruyt, *Charun*, p. 213 et 215 ; G. Devoto, *St. Etr.*, VII, 1933, p. 259 sq.

3. Hom., *Od.*, X, 518 sq. ; Eur., *Or.*, 115. Cf. Esch., *Pers.*, 609 ; Eur., *Iph. Taur.*, 160.

4. R. Bloch, *Mél. d'Arch. et d'Hist.*, LXVII, 1955, p. 63 sq., pl. III, fig. 3, dessin 5.

5. Deecke, *Etr. Forsch.*, IV, p. 216 ; Lattes, *Saggi ed appunti intorno all'iscrizione della Mummia*, p. 120. Il n'a pas échappé non plus à M. Jean Gagé, *Huit recherches sur les origines italiques et romaines*, p. 108 sq., que nous ne pouvons suivre dans les conclusions qu'il en tire sur le culte de Mélicerte en Italie.

6. Dans Trombetti, *La lingua Etrusca*, p. 179 ; non retenue dans *C. I. E.* et *T. L. E.*

La gémination de l'occlusive *-cc-* surprend comme un fait contraire aux lois de la phonétique, ou plutôt de l'orthographe étrusque. Si pourtant l'on se rappelle que la lettre *c* servait en même temps à marquer la sonore et la source (*creice* = Γραῖκος), on n'aura pas de peine à retrouver dans *melecraticces* la transcription presque littérale d'un μελικράτιγγες ou μελικράτιγγος grec.

Malheureusement, *μελικράτιγξ n'est pas attesté en grec, « *mais* », a bien voulu m'écrire M. Chantraine, « il n'est pas absurde ». On trouve la finale *-γγ-* dans des substantifs de caractère expressif et familier, soit des noms d'instruments de musique, φόρμιγξ, σάλπιγξ, σύριγξ, soit des termes divers, πλάστιγξ qui désigne toute sorte d'objets plats, plateau de balance, coquille d'huître, éclisse, ou encore un fouet, λαίγξ, petite pierre, ῥαθάμιγξ, goutte d'eau, éclaboussure. Il n'est pas étonnant que μελικράτιγξ, s'il a existé, ne nous soit pas parvenu — sauf dans cet emprunt étrusque à la langue rituelle.

III

REMARQUES SUR *AUGUR, AUGUSTUS*

PAR G. DUMÉZIL

Professeur au Collège de France

SOMMAIRE. — *Le védique* ójas, *terme propre de « deuxième fonction », désigne non la force physique en train de se dépenser, mais « le plein de force » qui, éventuellement, permet les exploits ou les travaux ; étymologiquement, ce dérivé en* -es- *de la racine i.-e.* *aug- « *augmenter* » *est non « l'augmentation », mais le résultat concret, capitalisé, total, d'augmentations passées. Cette valeur rend compte de la série latine* augur (in-augurare, *etc.*), augustus, *sous la réserve que les concepts latins ne sont pas réduits, comme le védique, à la « deuxième fonction » et que* *augus-, *suivant les cas, désigne le plein de force sacrée, ou militaire, ou germinative.*

1. Les remarques qui suivent[1] ne prétendent résoudre aucune question concernant l'art augural, dont elles supposent le dossier présent à l'esprit du lecteur. Elles ne veulent que mettre au point (§§ 2-14), à l'usage des latinistes, un élément comparatif d'inter-

1. Cet exposé est le plan détaillé de conférences faites au Collège de France en février et mars 1956. Il s'inscrit dans la révision du vocabulaire religieux et social commun aux